

Lettre de Émile Pollak à Émile Zola du 7 décembre 1897

Auteur(s) : Pollak, Émile

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Pollak, Émile, Lettre de Émile Pollak à Émile Zola du 7 décembre 1897, 1897-12-07

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6647>

Copier

Présentation

Genre Correspondance

Date d'envoi [1897-12-07](#)

Adresse 187 Corso Vittorio Emanuele, Palerme

Description & Analyse

Description Proposition d'argumentation

Information générales

Langue [Français](#)

Cote ITA POLLAK 1898_12_07

Éléments codicologiques Un feuillet original.

Source Collection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 06/12/2018 Dernière modification le 21/08/2020

Monsieur,

Le Ministre de la Guerre a déclaré à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'une cause jugée à laquelle il ne conviendrait donc pas de revenir.

Or donc, si le Commandant Esterhazy avouait que c'est lui-même qui a écrit le bordereau, le Ministre invoquerait donc toujours "la cause jugée" ?

Peut-être pourriez-vous utiliser cette argumentation.

Spérons que le Conseil de Guerre montrera de l'indépendance vis à vis du Ministre.

Peuiller agréer, Monsieur, l'expression de haute estime pour le courage dont vous faites preuve.

Palerme, 7 décembre 1897

Emile Pollak
187 Corso Vittorio Emanuele